

# d'Archéologie et d'Histoire du pays de Liège

Siège social: 13, quai de Maastricht, 4000 Liège

JANVIER-MARS 2005

N° 9 (tome II)

Publication trimestrielle de l'Institut archéologique liégeois

## EDITORIAL

### L'INSTITUT SORT DU MUSEE !

Dans quatre éditoriaux de nos *Chroniques* en 2001-2002, nous discutions sur la mutation de l'Institut Archéologique Liégeois et le paysage muséal liégeois revisité. Nous vous invitons à relire les défis d'alors: les grands dossiers qui nous occupaient continuent à nous occuper, avec bien sûr quelques adaptations, mais les mêmes enjeux. La complémentarité muséale liégeoise auquel nous aspirons se met peu à peu en place: l'Archéoforum a fait une entrée remarquée et joue très bien son rôle de fédérateur.

On constatera l'adaptation avec souplesse de l'IAL aux événements et surtout une réponse concrète et adaptée donnée chaque fois aux problèmes suscités. Ce qu'ignorent la plupart de nos membres, c'est le nombre considérable de réunions suscitées par la gestion quotidienne de l'IAL dans la jungle des institutions: un bureau mensuel, très souvent suivi de contacts ou de réunions complémentaires. Les rubriques récurrentes d'un ordre du jour du Bureau (collections, bibliothèque, courrier, publications, trésorerie...) suffisent à la démonstration.

Faut-il répéter que nous avons la sensation profonde de vivre un tournant important dans la vie de l'IAL? Le 29 mars 2004, nous avons organisé une conférence de presse dont l'intitulé était: « Institut Archéologique Liégeois: 150 ans au service de l'Histoire et de l'Archéologie liégeoises. Et demain dans le Grand Curtius? ». Nous avons été fort étonnés de l'image de marque de l'IAL et des réactions suscitées. Pourquoi nier que l'IAL est vu par beaucoup comme un vieil organisme et même un peu comme la mouche du coche? Dans nos rapports quotidiens avec la Ville de Liège, notre objectif est de servir le patrimoine

artistique et d'assurer notre responsabilité, dans le souvenir de l'action de nos prédecesseurs.

Dans le prologue au Grand Curtius organisé par la Ville à la Halle aux viandes en 2002, cette dernière nous prédisait que «L'organisation et la direction [du Musée] seront assurés par l'Institut tandis que la Ville pourvoira aux charges de fonctionnement du personnel». Nous sommes fort attentifs à nos statuts à un moment où la distribution des tâches n'est pas toujours simple à programmer. Un très modeste site internet existe [www.ialg.be](http://www.ialg.be) et un folder a été distribué<sup>1</sup>. Est-ce suffisant pour sensibiliser l'opinion à nos objectifs? Sûrement pas, et si on pose aux Liégeois la question: «Qu'est-ce que l'IAL?», nous craignons fort la réponse. La politique récente du Bureau a été d'y introduire de nouveaux membres plus jeunes susceptibles de reprendre le flambeau. Plus d'une fois nous avons eu des discussions sur les buts avérés de notre Institut et sur sa politique. Un pas supplémentaire vient d'être franchi et nous ne saurions trop insister sur votre présence à notre prochaine Assemblée générale annuelle. En effet nous voudrions vous entretenir du travail effectué et vous faire part de divers changements: l'Institut veut sortir du Musée... et de la poussière sous laquelle on voudrait l'enterrer. Au plaisir de vous rencontrer le jeudi 17 mars prochain au Vertbois.

Philippe GEORGE

*Président de l'Institut Archéologique Liégeois*

«Les bases de l'Institut archéologique liégeois sont jetées le 4 avril 1850 par quelques hommes animés d'un même désir: celui de «rechercher, rassembler et conserver les œuvres d'art et les monuments archéologiques que renferme la province», «témoins d'autres époques qui nous rappellent les souvenirs glorieux de l'histoire nationale». Ils n'auront de cesse d'œuvrer pour l'ouverture à Liège d'un musée, «institution utile et patriotique qui permettra de raviver la science historique et pourra rendre aussi des services réels aux arts qui se nourrissent et s'inspirent de la tradition; à l'industrie elle-même qui, à mesure que la civilisation avance, doit recevoir une impulsion de plus en plus vive de la science et des arts».

D'abord conservées dans des locaux provisoires de 1850 à 1868, les œuvres sont installées, en 1874, dans une aile du palais des Princes-Évêques. De cette époque datent également d'autres grandes réalisations de la Société: le Bulletin de l'Institut archéologique liégeois et les nombreuses campagnes de fouilles. En effet, l'Institut a compté parmi ses dirigeants les fondateurs de l'Ecole liégeoise de préhistoire.

Dès 1896, la Ville de Liège décide d'abriter ses collections et celles de l'Institut dans la Maison Curtius qu'elle acquiert en 1901. Le 1<sup>er</sup> août 1909, le nouveau musée (d'abord appelé Musée archéologique liégeois) est inauguré; l'organisation et la direction sont assurées par l'Institut tandis que la Ville pourvoit aux charges de fonctionnement du personnel. En 1923, les liens entre la Ville et l'Institut se renforcent encore lorsque l'administration communale lui confie la gestion scienti-

<sup>1</sup> Son texte suit cet éditorial.



fique du Musée d'Ansembourg. Il en sera de même en 1958 lors de la création du Musée du Verre.

Ces Musées d'Archéologie et d'Arts décoratifs sont aujourd'hui à un moment crucial de leur existence et l'Institut participe activement au côté de la Ville de Liège à la mise en place d'un nouveau concept d'ensemble muséal: le Grand Curtius.

Le montant de la cotisation annuelle à notre Institut s'élève à 20,00 €. Cette affiliation vous permet de recevoir gratuitement nos publications: le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* et les *Chroniques d'Archéologie et d'Histoire du pays de Liège*. Elle vous assure également l'accès à notre centre de documentation et l'entrée gratuite au musée.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée générale qui se tiendra le 17 mars prochain à 18 h. en la salle Wallonie du Conseil économique et social de la Région wallonne (CESRW), située rue du Vertbois 13 C, à Liège.

En voici l'ordre du jour:

1. Accueil des participants par le Président, M. Philippe George;
2. Rapport du Secrétaire, M. Julien Maquet;
3. Rapport de la Trésorière, M<sup>lle</sup> Anne Warnotte;
4. Rapport de la Conservatrice, M<sup>me</sup> Ann Chevalier;
5. Élections statutaires (président, vice-président, secrétaire adjoint et trésorier adjoint).

Cette séance sera suivie d'une conférence des professeurs à l'Université de Liège, MM. Jean-Louis Kupper et Bruno Demoulin, qui nous présenteront l'ouvrage *Histoire de la Wallonie, de la préhistoire au XXI<sup>e</sup> siècle*, publié, sous leur direction, aux éditions Privat en 2004.

Comme il est de coutume, les membres seront conviés, en fin de séance, à faire plus ample connaissance, tout en partageant le verre de l'amitié.

## COTISATION 2005

Afin de soutenir nos *Chroniques et Bulletin* – dont le tome 112 paraîtra au printemps –, nous invitons nos membres à verser dès à présent le montant de leur cotisation pour l'année 2005, soit 20 € au compte 000-0125804-92 de l'I.A.L., quai de Maestricht 13, 4000 Liège. D'avance, nous vous remercions de votre fidélité.



## LE CENTRE D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES A OUVERT SES PORTES AU PUBLIC

Instaurée le 7 janvier 1835 par arrêté royal, la Commission des Monuments s'est adjoint une section des Sites en 1912 et une section des Fouilles en 1989. Organe consultatif du Ministre de la Région wallonne qui a la protection du Patrimoine dans ses attributions, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles est composée de membres bénévoles, choisis pour leur expérience dans les domaines relevant de la protection du patrimoine: l'archéologie, l'architecture, l'histoire de l'art, la musique, la géographie, la géologie, la botanique, la zoologie...

Depuis cent septante ans, la C.R.M.S.F. a précieusement conservé le fruit des recherches et des actions des générations de membres qui ont œuvré, avec talent et ténacité, à la préservation de l'intégrité de nos bâtiments, de l'esprit de nos parcs et jardins, de la beauté ou de l'intérêt scientifique de nos sites. C'est ainsi qu'elle a constitué un fonds documentaire extrêmement riche, indispensable pour l'appréciation et la compréhension de l'évolution de notre patrimoine, essentiel pour une approche scientifique des problématiques.

Ce fonds est principalement composé de dossiers nominatifs qui rassemblent avis, courriers, polémiques parfois, cahiers des charges, options et techniques de restauration, suivis de chantiers... Ces archives dites administratives sont également de nature juridique, historique, archéologique ou environnementale. Déjà évaluées à sept mille dossiers en 1995, elles sont en outre complétées par plus de cinq mille documents iconographiques: photographies en noir et blanc, parmi lesquelles bon nombre de clichés de l'Institut royal du Patrimoine artistique, et en couleurs, la plupart réalisées par les membres de la C.R.M.S.F. en vue de classements éventuels des biens ou à l'occasion de visites de chantiers. Le fonds recèle également de nombreuses cartes postales anciennes de belle qualité.

Une entité annexe concerne le fonctionnement interne de la C.R.M.S.F.: ordres du jour et procès-verbaux de réunions, dossiers biographiques de membres, préparations des différentes publications, organisations de manifestations, etc.

Des dossiers thématiques retiendront également l'attention des chercheurs: les inventaires, des orgues remarquables, des parcs et jardins, des hôtels de ville et maisons communales, ... Certains abordent des problèmes spécifiques: les mesures de protection contre l'incendie, la signalisation touristique des monuments, l'enfouissement des réseaux électriques, la mise en valeur nocturne du patrimoine par un éclairage approprié, etc.

D'autres sections cohabitent, telles celles relatives aux avis rendus jadis par la C.R.M.S.F. sur les plans de secteurs, les plans particuliers d'aménagement, les tracés de voies routières, ferroviaires et navigables, sur l'implantation des conduites de gaz et des lignes électriques dans des sites classés ou zones abritant des biens classés, ou encore, celle des dénominations de rues, aujourd'hui compétence de la section wallonne de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie.

La plus grande richesse du Centre est certes la collection de quelque neuf mille plans et dessins, qui sont parfois les derniers témoins d'états architecturaux méconnus de bâtiments aujourd'hui profondément modifiés, voire démolis. D'une valeur



documentaire inestimable, ce fonds recèle un certain nombre de spécimens, datant des dernières décennies du 19<sup>e</sup> et de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, exécutés à l'encre de Chine ou au crayon gris, parfois rehaussés d'aquarelle ou de gouache, qui présentent de grandes qualités esthétiques. La précision, la finesse et l'élégance des traits de certains d'entre eux laissent presque percevoir l'engagement profond de leurs auteurs et l'empreinte exceptionnelle qu'ils nous ont laissée.

Depuis la régionalisation de notre pays, le fonds était hébergé dans les bâtiments de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, à Namur. Cet héritage documentaire souffrait cependant d'un manque de visibilité; c'est dans le but d'une plus grande accessibilité aux chercheurs, d'une exploitation plus judicieuse et d'une réelle mise en valeur que ces documents ont rejoint le siège de la C.R.M.S.F., situé au Vertbois à Liège. Elle y a installé toute l'infrastructure nécessaire au bon fonctionnement de ce nouveau service, gratuit et accessible sur rendez-vous à toute personne pouvant justifier d'un but de recherches scientifiques précis.

Depuis son ouverture au public en juin dernier, la fréquentation du Centre ne cesse de s'accroître, preuve que celui-ci est une réponse réelle aux attentes des chercheurs, qu'ils soient membres de la C.R.M.S.F. ou attachés à la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, professeurs, étudiants ou amateurs, soucieux de l'histoire, de l'évolution et du respect de notre patrimoine.

Ces documents d'archives, traces écrites et iconographiques de l'activité séculaire de la C.R.M.S.F., sont sa mémoire. Ils éclairent l'existence de nos richesses patrimoniales, permettent d'établir un libre dialogue avec le passé et sont une aide précieuse pour veiller, avec intelligence et sensibilité, à leur avenir.

Monique MERLAND

*Documentaliste de la C.R.M.S.F.*



Le Centre est ouvert du lundi au vendredi, de 9 à 12 H. et de 13 H. 30 à 16 H. 30. Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone (04/232.98.60), par courrier (C.R.M.S.F., rue du Vertbois 13 C, 4000 Liège) ou par courriel ([monique.merland@crmsf.be](mailto:monique.merland@crmsf.be)).

## UNE RESTITUTION DE LA MAISON PORQUIN, PAR L'ARCHITECTE PAUL JASPAR, UN DE SES ARDENTS DÉFENSEURS

Dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, un banquier lombard du nom de Porcini (patronyme rapidement traduit par les Liégeois en Porquin) vient s'établir à Liège et fait construire, sur la rive droite de la Meuse, une somptueuse demeure, entourée de jardins. À sa mort, en 1579, la propriété est acquise par le prince-évêque, Ernest de Bavière, qui en fera donation en 1603 à la Confrérie de Miséricorde, afin d'y établir un hospice. L'immeuble devient ainsi une annexe de l'hôpital principal

de la ville, construit grâce à la générosité du prince. Les bâtiments de l'ancien hôpital de Bavière seront démolis à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Alors que la maison Porquin figure, depuis 1898, au Tableau général des Édifices civils de Belgique ayant un caractère monumental, la Ville projette sa démolition. Au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, la Commission royale des Monuments et l'Institut archéologique liégeois ne ménagent pas leurs efforts pour la sauvegarde et la restauration de la maison Porquin; de nombreux documents conservés dans les archives de la C.R.M.S.F. en attestent. Ils n'hésitent d'ailleurs pas à associer l'intérêt de ce type d'architecture à celui du palais Curtius ou de l'hôtel d'Ansembourg. Malgré ces protestations indignées, le Conseil communal, en sa séance du 23 novembre 1903, vote la destruction de l'immeuble, décision ratifiée par la Députation permanente du Gouvernement provincial un mois plus tard.



(Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., Liège – dossier 2.97)

## HOMMAGE À JEAN RETS (1910-1998)

EXPOSITION AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE VERVIERS,  
DU 26 FÉVRIER AU 10 AVRIL 2005

Jean Rets est né en 1910. Il effectue des études à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège de 1920 à 1925.

À ses débuts, il crée des paysages avec une rigueur constructive. Par la suite (1941-1943), influencé par Georges Braque, il explore le cubisme.

C'est à partir de 1949 qu'il réalise ses premières œuvres abstraites. Tout au long de sa vie, il ne quittera plus cette recherche axée vers l'abstraction géométrique.

Créateur rigoureux dans sa conception géométrique où le dessin reste toujours présent et sensible, Jean Rets produit une œuvre pleine de stabilité par les accords colorés, denses et puissants, qui soutiennent la construction de l'œuvre.

Cet artiste (trop) discret a participé intensément à la vie culturelle liégeoise (APIAW), ainsi qu'à celle du pays: membre du groupe *La jeune peinture belge* (1945-1948), il fonde le groupe *Formes* avec Jo Delahaut.

Son influence a été très importante et ses œuvres n'ont plus été montrées dans leur totalité depuis 1972.

La rétrospective organisée par *Les amis des musées de Verviers* rassemble une soixantaine d'œuvres, parfaite illustration du cheminement de l'artiste. Cette sélection comporte des œuvres figuratives (1935-1951), des œuvres cubistes, ainsi qu'un grand nombre d'œuvres abstraites géométriques, partie essentielle de ses recherches.

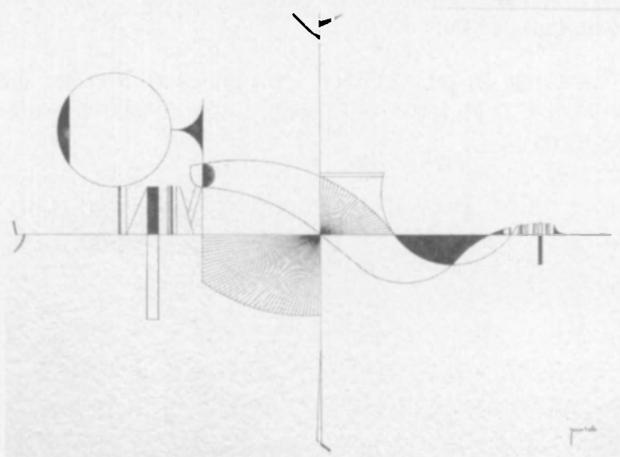
Toutes les œuvres exposées sont illustrées dans le catalogue, avec des textes de Gaspar Hons et de Léon Wuidar, deux amis proches de l'artiste.

Pierre FRANÇOIS

Anne-Marie FRANÇOIS

*Les amis des Musées de Verviers*

Musée de Beaux-Arts, Rue Renier 17 à Verviers, Tél. 087.33.16.95



## UNE NOUVELLE PUBLICATION D'AQUALAINE : LE PATRIMOINE VERVIÉTOIS

Avec septante-neuf monuments, sept sites et un ensemble architectural classés, Verviers se situe au cinquième rang des communes de Wallonie les plus riches en patrimoine classé. En étant elle-même détentrice de vingt-huit de ces monuments ou sites, la Ville est le quatrième propriétaire du patrimoine classé de Wallonie, après la Région wallonne et les Villes de Liège et de Namur !

Au delà des édifices ainsi protégés, des dizaines d'autres sur le territoire verviétois sont dignes d'intérêt : plusieurs ensembles architecturaux particulièrement homogènes, de nombreux éléments de petit patrimoine, certaines constructions contemporaines, ou encore, une partie des noyaux de chaque ancien village intégré à Verviers lors de la fusion des communes.

Seconde production éditoriale du Conseil scientifique d'Aqualaine, après *Le XIX<sup>e</sup> siècle verviétois* en 2002, ce volume propose un panorama complet de la richesse et de la diversité de l'architecture locale. Il fait en quelque sorte la synthèse des divers inventaires consacrés à tous les aspects du patrimoine verviétois depuis vingt ans, tout en intégrant des bâtiments que ceux-ci n'avaient pas traités. Œuvre collective de vingt spécialistes mais destinée au grand public, le livre comporte un total de cent trente-six notices, illustrées par un travail photographique original et entièrement en couleurs de Philippe Magermans. De nombreux spécialistes ont collaboré à cette publication : Catherine Bauwens, Michel Bedeur, René Bonaventure, Pierre Bricteux, Georges-Xavier Cornet, Jean-Noël Crickboom, Marie-Paule Deblanc-Magnée, Nathalie de Harlez de Deulin, Jean de Hesselle, Pierre Giet, Freddy Joris, Lucien Klinkenberg, Pierre Lebrun, Anne-Françoise Lemaire, Paul Maystadt, André Renson, Daniel Roussel, Nicole Voss, Bernard Wodon, Jacques Wynants.

JORIS, Freddy (dir.). *Le Patrimoine verviétois*. – Verviers: Aqualaine, 2004. – 144 p. : 170 ill. coul. ; 31 cm.

L'ouvrage est vendu au prix de 35 € (port compris), à verser sur le compte 068-2263174-94 du CTLM, rue de la Chapelle 24-30, à 4800 Verviers (renseignements: 087/35.57.03).

Nathalie WEERTS  
Directrice d'Aqualaine

## APPEAR, UN PROJET EUROPÉEN COORDONNÉ PAR LE CENTRE DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE « IN SITU »

L'asbl *In Situ* a été créée en 2001 par l'Institut archéologique liégeois (cf. *Chroniques d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Liège*, n° 20).

Actuellement, *In Situ* est le coordinateur du projet de recherche APPEAR, financé par la Commission européenne<sup>2</sup>, portant sur la problématique de la mise en valeur des vestiges archéologiques en milieu urbain. Ce projet a débuté en janvier 2003 pour une durée de trois ans.

Il est le fruit des réflexions que les chercheurs attachés à l'asbl ont développé à ce sujet dans le cadre de leurs activités.

Le développement des sites valorisés ouverts au public est significatif en Europe depuis ces dernières décennies. Dans les villes et en particulier à partir de la fin des

<sup>2</sup> Commission européenne, DG Recherche, dans le cadre du 5<sup>e</sup> programme cadre de recherche et développement (5<sup>e</sup> PCRD, action-clé 4: ville de demain et patrimoine culturel), en réponse à l'appel d'offres du 15 octobre 2001. APPEAR est l'acronyme de Accessibility projects. Sustainable preservation and enhancement of urban subsoil archaeological remains.



années 80, les initiatives se multiplient. Le besoin identitaire croissant des citoyens, le développement du tourisme culturel et la prise de conscience des retombées que ces projets sont susceptibles de générer pour les centres urbains sont parmi les raisons qui peuvent être évoquées pour expliquer cet engouement. Tant l'inégale qualité des résultats que les nombreux écrits scientifiques et normatifs qu'a générés la problématique, témoignent toutefois de la complexité des processus de valorisation. Ils le sont d'autant plus que la pratique est relativement jeune et en pleine évolution.

Outre la recherche archéologique et scientifique, la mise en valeur des sites archéologiques requiert différents angles d'approche – conservation des vestiges, interprétation pour le public, intégration dans le tissu urbain – et doit nécessairement considérer les aspects économiques, sociaux et culturels du milieu dans lequel elle est menée. Elle est également tributaire de facteurs humains. Les protagonistes impliqués sont nombreux et se distinguent par leurs compétences variées et leurs préoccupations souvent divergentes. Dans ce contexte, le processus décisionnel s'avère particulièrement compliqué et sujet à conflit. L'établissement d'une stratégie commune entre les intervenants et la prise en compte de tous les intérêts en présence, de façon à les concilier, s'avèrent être parmi les principales difficultés à surmonter lors de la mise en œuvre de tels projets.

La volonté d'aider les protagonistes à trouver des réponses concrètes et adaptées aux questions qu'ils se posent a guidé le programme de recherche proposé par *In Situ*. Afin de mener celui-ci à bien, un consortium qui réunit des partenaires de nationalités et de cultures différentes (Belgique, Espagne, France, Angleterre, Italie, Hongrie) travaillant dans des champs disciplinaires distincts a été constitué. Réalisés par des équipes expérimentées en la matière et fondés sur l'étude et l'analyse de cas répartis sur le territoire européen, les travaux répondent ainsi à la nécessité, rapidement apparue comme incontournable, de fédérer les connaissances et expériences acquises en Europe.

La recherche se concentre sur ce qui a été convenu d'appeler « projet d'accessibilité »<sup>3</sup>. Cette approche considère que le développement d'un tel projet requiert la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire, dont les compétences relèvent de la conservation des vestiges *in situ*, l'intégration architecturale du site dans l'environnement urbain, la présentation au public, la gestion du site au quotidien et l'évaluation de ses retombées sociales et culturelles. La recherche développe, pour chacune de ces approches particulières, et pour chaque étape du développement d'un projet d'accessibilité – phases d'intention, de réalisation, de gestion et de suivi – des recommandations et des ressources destinées à permettre d'effectuer des choix cohérents et fondés sur la base desquelles les interventions pourront être identifiées, hiérarchisées et mises en œuvre. Une attention particulière est accordée aux points d'articulation entre chacune de ces démarches de façon à mettre en évidence les multiples interactions qui les régissent.

<sup>3</sup> Il s'agit de l'ensemble des actions qui, conjointement à la progression de la recherche, visent à conserver, intégrer, mettre en valeur et exploiter des vestiges archéologiques excavés en milieu urbain, dans une perspective de développement durable, afin de les rendre accessibles au public. Le fait d'exposer les vestiges, c'est-à-dire les rendre visibles, attractifs et compréhensibles, de manière compatible avec leur conservation et leur usage scientifique, est le sens à donner à « accessibilité ».

Le résultat final est un guide. Cet ouvrage sera plus spécifiquement destiné aux décideurs qui sont amenés à se prononcer sur l'option d'ouverture d'un site au public et à piloter les phases successives de la mise en œuvre du projet. Il entend faciliter l'établissement et l'application de politiques de gestion adéquates et planifiées sur le long terme reflétant une prise en compte du caractère global, hiérarchisé et évolutif d'un tel processus. Son objectif est de proposer des moyens d'intervention et un cadre d'application utiles aux différents stades de développement d'un projet d'accessibilité, depuis l'émergence de l'idée jusqu'à l'ouverture du site au public et son fonctionnement au quotidien. Il vise enfin à permettre d'identifier les compétences requises pour les mener à bien.

Si cette démarche vise à produire des ressources qui puissent être appropriées par les intervenants concernés et adaptées aux spécificités locales, elle met avant tout en exergue la nécessité de s'interroger sur le bien-fondé d'une valorisation, et le cas échéant, sur la pertinence des choix opérés en la matière.

Marianne TINANT

*In Situ* - Centre de recherche archéologique  
c/o Service de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne  
Avenue des Tilleuls 62, B-4000 Liège  
Tel: 04 229 97 45 - 46  
[insitu@win.be](mailto:insitu@win.be)

Le développement de la recherche peut être suivi en consultant le site web du projet à l'adresse suivante : <http://www.in-situ.be>

### LE CONSORTIUM DE RECHERCHE APEAR

IN SITU (centre de recherche archéologique), Belgique

*coordonateur scientifique*

Anne Warnotte et Marianne Tinant

CUGS (Center for Urban Governance Studies - Université de Liège), Belgique

*coordonateur administratif et financier*

Jacques Teller, Sophie Lefert, Catherine Zwetkoff et Tatiana Hachimi

ICUB-MHCB (Institut de Cultura de Barcelona/Museu d'Historia de la Ciutat de Barcelona), Espagne

Antoni Nicolau Marti, Noèlia Sanz et Laia Colomer

AVEC (Alliance des Villes Européennes de la Culture), Hongrie

Eszter Sarkadi et Léona Pall

ICOMOS (International Council of Monuments and Sites)

Jean-Louis Luxen et Consuelo León Lozano

RAVA (Regione Autonoma Valle d'Aosta - Dipartimento Soprintendenza per I Beni e le Attività Culturali), Italie

Gianfranco Zidda et Francesca Martinet

English Heritage, Archaeology Department (Historic Building and Monuments Commission for England), Royaume Uni

David Miles et Valérie Wilson

In Extenso (Cabinet d'expertise en préservation des biens culturels), France

Pierre Diaz Pedregal et Sandrine Le Bouëtté

UAM (Universidad Autonoma de Madrid, Psicología Basica - Facultad de Psicología), Espagne

Mikel Asensio et Jorge Ruiz-Jimenez



## « DÉCORS INTÉRIEURS EN WALLONIE »... UNE NOUVELLE PUBLICATION DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES

La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, organe consultatif relevant du Ministre de la Région wallonne ayant la protection du Patrimoine dans ses attributions, édite depuis de nombreuses années des publications mettant en valeur les richesses du Patrimoine wallon. En collaboration avec les éditions Luc Pire, elle publie une nouvelle série, intitulée *Décoris intérieurs en Wallonie*, dont les deux premiers tomes sont disponibles.

Résultat d'un important travail de prospection initié par la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) en juin 1999, la collection *Décoris intérieurs en Wallonie* compte trois tomes. Ces ouvrages ont pour but d'identifier les décors immobiliers – ensembles décoratifs ou éléments isolés – de qualité exceptionnelle, conservés dans les monuments classés inscrits sur la Liste du Patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne (ou ayant été reconnus ponctuellement de caractère exceptionnel sur base d'un avis de la CRMSF).

Le Comité d'accompagnement, composé de membres de la CRMSF, a sélectionné les décors suivant différents critères: l'authenticité, la cohérence du programme décoratif, la qualité de conservation des témoins, la rareté stylistique ou thématique des œuvres, la notoriété des auteurs (artistes ou artisans)... Étant donné le nombre et la qualité des décors recensés, d'emblée seuls les biens civils ont été visés par la publication.

Une grande diversité de techniques est ainsi illustrée dans la publication :

- la peinture : sur enduit, sur toile, sur bois, sur papier, sur cuir, en grisaille, en faux-bois, en faux-marbre ;
- le plâtre : stuc, staff, stuc faux-marbre, carton pierre, statuaire ;
- le verre : verre coloré, vitrail ;
- le bois : boiserie, ébénisterie, menuiserie, marqueterie, parquetage, statuaire ;
- la pierre : marbrerie, dallage, mosaïque, sculpture, sol de foyer ;
- le métal : fer forgé, fonderie décorative ;
- le textile : tapisserie, tissu, toile, soie ;
- la céramique : carrelage vernissé, faïence, brique de foyer.

Au-delà du recensement proprement dit, le but de l'ouvrage est de poser les bases d'une méthodologie applicable à un futur inventaire des décors de qualité en Wallonie, élargi à l'ensemble des éléments intérieurs d'intérêt patrimonial sur le plan historique, archéologique, scientifique, social ou technique.

La répartition des biens dans les trois tomes se fait suivant l'ordre alphabétique des entités : le premier tome présente les biens allant de B (Beauvechain) à L (Le Roeulx). Le tome 2 reprend les monuments de Liège. Le troisième tome analysera les édifices allant de M (Modave) à V (Verviers). La sortie de ce dernier est prévue en automne 2005.

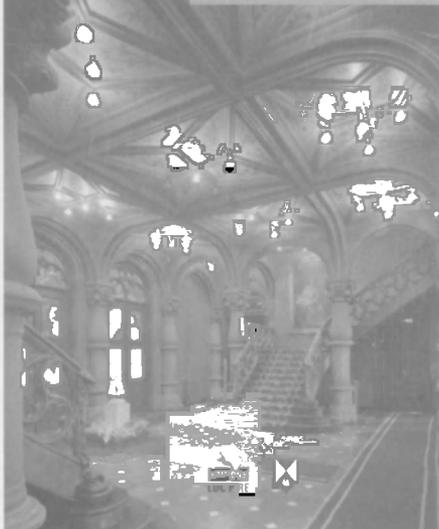


**CARPEAUX Carole (coord.), *Décors intérieurs en Wallonie*, t. 2, Liège, CRMSF, 2004, 286 p., 267 ill. coul., 43 ill. n. & bl.**

De nombreux spécialistes ont collaboré à cet ouvrage de référence: Jacques Barlet, Architecte et Historien de l'Art, Professeur à l'Institut supérieur d'Architecture «Lambert Lombard» à Liège, Chargé de cours à l'Université de Liège; Pierre Bernard, Historien de l'Art; Ann Chevalier, Conservateur des Musées d'Archéologie et d'Arts décoratifs de Liège, Vice-Présidente de la section Monuments de la CRMSF; Jean-Philippe Comblen, Architecte; Ingrid de Meûter, Historienne de l'Art, Conservateur des tapisseries et des textiles aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles; Flavio di Campli, Historien de l'Art; Philémon Alain Dirix, Ir Architecte, Membre de la CRMSF; Xavier Folville, Historien de l'Art; Fabrice Giot, Doctorant en Histoire de l'Art, Assistant à l'Université catholique de Louvain; Nathalie de Harlez de Deulin, Historienne de l'Art, Doctorante à l'Université de Liège, Membre de la CRMSF; Paul Hautecler, Architecte, Membre de la CRMSF; Pierre Henrion, Historien de l'Art; Marylène Laffineur-Crepin, Historienne de l'Art, Service du Patrimoine de l'Évêché de Liège; Martine Marchal, Historienne de l'Art et Archéologue, Attachée à la Division du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne; Jean-Paul Philippart, Conservateur adjoint des Musées d'Archéologie et d'Arts décoratifs de Liège; Francis Tourneur, Docteur en Sciences, Chargé de Mission à l'a.s.b.l. Pierres & Marbres de Wallonie, Membre de la CRMSF; David Trinh, Historien de l'Art et Archéologue; Bernard Wodon, Docteur en Archéologie et Histoire de l'Art, Attaché à la Division du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne.

Entièrement consacrée à Liège, la publication analyse les décors des biens suivants: Ancien palais des Princes-Evêques et des Etats du pays de Liège, actuellement palais de justice et palais provincial; Hôtel d'Ansembourg; Hôtel de Sélys-Longchamps; Hôtel de ville; Le Forum; Maison Comblen; Salle académique de l'Université; Salons de la Société littéraire.

## Décors intérieurs en Wallonie



Les deux premiers tomes de cette collection sont vendus au prix unitaire de 40 € au secrétariat de la CRMSF (Tél.: 04/232.98.51/52 - Fax: 04/232.98.89 - E-Mail: info@crmsf.be); un bon de commande est sur le site internet: [www.crmsf.be](http://www.crmsf.be).

Ces ouvrages, diffusés par les Éditions Luc Pire, sont également disponibles en librairie.